

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00149

SITE LE CORBUSIER - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU PROGRAMME D' ACTIONS DE L' ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER

Le Bureau communautaire a été convoqué le 12 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161212-D20170014910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170524

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017

SITE LE CORBUSIER - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU PROGRAMME D' ACTIONS DE L' ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER

Le site Le Corbusier de Firminy est un des sites majeurs du territoire. Depuis 2016, la Maison de la Culture est par ailleurs reconnue au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO. Il constitue donc un atout important pour l'image de la métropole et l'attractivité du territoire. Cette reconnaissance concrétise l'engagement constant de Saint-Etienne Métropole dans la gestion et la valorisation de l'ensemble du site.

Pour mémoire, Saint-Etienne Métropole est membre depuis sa création de l'association des sites Le Corbusier dont les missions sont les suivantes :

- animer le réseau chargé de préserver et promouvoir les sites Le Corbusier auprès du public ;
- créer les conditions d'échange et de partage de connaissances et d'expériences dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine Le Corbusier ;
- être force de proposition et de réflexion dans les domaines cités ci-dessus auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international, notamment auprès de l'UNESCO et du Comité du patrimoine mondial.

Afin de porter le dossier de candidature au patrimoine mondial, une convention d'objectifs pluriannuelle 2013-2016 a été signée entre Saint-Etienne Métropole et l'association. Cette dernière est arrivée à échéance le 31 décembre 2016. Afin de poursuivre le travail engagé, un nouveau programme d'actions pour la période 2017-2020 a été arrêté, dont les grandes orientations sont les suivantes :

- valorisation de l'inscription de l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- élaboration et dépôt d'une seconde candidature auprès du Conseil de l'Europe dans le cadre des Itinéraires Culturels Européens ;
- coordination des initiatives locales autour du patrimoine Le Corbusier et communication.

Le coût global estimé du programme d'actions sur la durée de la convention est estimé à 233 800 € sur lequel une participation de Saint-Etienne Métropole de 8 400 € est attendue soit 2 100 € par an.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2017-2020 ;**
- **approuve la participation annuelle de 2 100 € à l'association des sites Le Corbusier ;**
- **la dépense correspondante sera imputée destination Corbusier-UNESCO article 6281 du budget Tourisme des exercices 2017 à 2020.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU